

Document pouvant être intégré à votre carnet de vaccination.

Agrafer la copie des pages concernées de votre carnet de santé



¹ Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de la santé publique.

L'ouverture de l'accès en stage est conditionnée par les conditions d'immunisation précisées dans l'instruction du 21 Janvier 2014. Pour la rentrée 2019, les étudiants devront être **immunisés pour le 15 Septembre 2019**.

Pour cela nous vous demandons de bien vouloir envisager le schéma vaccinal (classique, accéléré) permettant de répondre à cette obligation.

NOM : Prénom :

Né(e) le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|



Hépatite B (3 injections obligatoires)¹

**Pour ouvrir votre accès au stage vous devez être immunisé
pour le 15 septembre 2019**



①- INJECTIONS

Schéma vaccinal classique	Schéma vaccinal accéléré	Schéma Vaccinal réalisé :	Si la vaccination est planifiée prochaine injection prévue le :	Nom du vaccin	N° lot
J0	J0	Date 1 ^{ère} injection : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_____	_____
M1	J7/10 ²	Date 2 ^{ème} injection : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_____	_____
M6	J21	Date 3 ^{ème} injection : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_____	_____

M : mois J : Jours

² Schémas vaccinaux accélérés contre l'hépatite B : les nouvelles recommandations du HCSP

pour les situations listées ci-dessus, l'application d'un schéma accéléré comportant l'administration en primo-vaccination de trois doses en 21 jours, selon les AMM des deux 2 vaccins concernés : [ENGERIX B 20 µg/1 ml](#) et [GENEVAC B PASTEUR 20 µg/0,5 ml](#). Afin d'assurer une protection au long cours, le rappel à 12 mois est indispensable.



②- TITRAGES OBLIGATOIRES

M7	M1	A réaliser 1 mois après la 3^{ème} injection	Titrage Anticorps Anti-HBs. (Ac Anti-HBs)	Résultat Ac anti-HBs :UI/litre Fournir copie du résultat
En fonction de votre résultat :				
SI Ac Anti-HBs	Inférieur à 10 UI/litre	Etude de la poursuite du schéma vaccinal par votre Médecin.	Prescription du Médecin	
SI Ac Anti-HBs	Entre 10 et 100 UI/litre	Recherche des anticorps anti-HBc , exigé par l'instruction.*	Résultat Ac anti-HBc :UI/litre Fournir copie du résultat	
	Au delà de 100 UI/litre	Pas de titrage complémentaire.		



Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite

Dernier rappel effectué		
Nom du vaccin	Date	N° lot

Fortement recommandé

Coqueluche (1 rappel chez l'adulte)	
Rubéole Oreillons Rougeole (2 doses réalisées)	